



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2025-18
Adoption du Compte Financier Unique 2024 de la Commune

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 avril à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes** : Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoint, Monsieur Laurent DOULET, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Séverine CHAMPETIER, Monsieur Guy FOURNIER Conseillers

•**Personne excusée** : Madame Sandy CLEMENT (pouvoir à Madame Martine SOREL), Monsieur Bernard LANDEMARD (pouvoir à Monsieur Jean-Michel GREGOIRE)

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Sylvie LEFRANÇOIS en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2025-18 : Adoption du Compte Financier Unique 2024 de la Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21, L.2343-1 et D.2343-1 à D.2343-10

Madame Le Maire soumet à l'appréciation des membres du conseil municipal le compte Financier Unique du budget communal de l'année 2024 établi par le Receveur Municipal qui fait apparaître les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : un excédent de 326 636.81 €
- Section d'investissement : un déficit excédent de - 26 927.57 €

Ce compte est approuvé après débat, le Maire ayant quitté la séance et le conseil siégeant sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel GREGOIRE, le Maire n'ayant pas pris part au délibéré.

Le conseil ADOPTE :

Le compte Financier Unique du budget communal de l'exercice 2024 en section de fonctionnement et en section d'investissement conforme.

Par 9 voix pour, 0 Voix contre, 0 Abstention

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Fait à Ambleville, le 04/04/2025

Le Maire,


Martine SOREL



La secrétaire de séance

Sylvie LEFRANÇOIS

